

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON
Séance du 6 FEVRIER 2025

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-cinq, le six février
à 19h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation

31 janvier 2025

Etaient présents : BISCH Jacques – CARETTE Adeline – DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier – JAOUEN Gwenaëlle – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – LAPART Nathalie – LE BERRE Aurélien – LE BRAS Mickaël – MONOT Joël – PORS Olivier.

Étaient absents : ROLLAND Iwan (procuration à David JOYEUX) – PIGEYRE Carole.

Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.

2025-02-03 : INTERVENTION D'UN GEOMETRE - SITE DE L'ECOLE

Exposé :

Lors de la séance du 18/01/24, le conseil municipal a choisi d'être accompagné par la Sembreizh pour le projet de rénovation globale de l'école Léon Goraguer (diagnostic, définition des besoins, scénarios). Afin d'estimer les coûts des 3 scénarios envisagés, il est nécessaire de procéder à des métrés précises sur le site de l'école.

Quatre géomètres ont été contactés, trois ont pu répondre à la demande. Les devis ont été étudiés par la commission travaux lors de la séance du 30/01/25. Après avoir vérifié que chacun d'eux répondait à nos besoins, les élus ont donné un avis favorable à la proposition du cabinet Konan Joncour s'élevant à 2800€ HT.

CABINET	DEVIS HT	TTC
Quarta (annexe 3A)	3510 €	4212 €
Konan Le Joncour (annexe 3B)	2800 €	3360 €
Eric Maquet (annexe 3C)	3165 €	3798 €

Propositions :

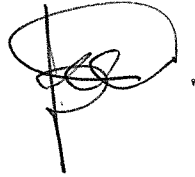
Il est proposé au conseil municipal de :

- Suivre l'avis de la commission travaux et de valider la proposition du cabinet Konan Le Joncour
- d'autoriser M. Le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de la prestation.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'ensemble des propositions.

Le secrétaire de séance
Gwenaëlle JAOUEN



Le Maire
Olivier PORS

